Fribourg, Suisse. — 43me année. — N° 141. Le numéro 5 centimes Vendredi 20 juin 1913

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent
du 1er et du 16 de chaque mois

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

Le gouvernement russe vient de faire, auprès de la Bulgarie, de nouvelles instances pour que, en dépit de *ses restrictions, elle prît part à la conférence* des premiers ministres balkaniques à Saint-Pétersbourg. Le tsar Ferdinand et le ministère bulgare ne pourront pas résister à cette pression. On espère, en Russie, que la conférence pourra s'ouvrir dans le courant de la semaine prochaine.

***

L'Administration des postes suisses n'a pas attendu le résultat de l'intervention du tsar dans les affaires balkaniques. Un ordre de service mentionnant les bureaux bulgares ouverts dans les pays conquis et qui participent à l'échange des mandats de poste y classe celui de Salonique, quand on sait que Salonique est occupé par les Grecs, qui sont bien décidés à garder cette ville.

***

On prête à l'Autriche de chercher à amener, entre la Bulgarie et la Roumanie, une entente par laquelle, en cas de guerre contre la Serbie et la Grèce, la Bulgarie achèterait la neutralité de la Roumanie par la cession du reste du quadrilatère de la Dobroudja, au sud-est de Silistrie.

***

Nous relatons plus loin l'incident du kronprinz Guillaume de Prusse, qui fait couler beaucoup d'encre ces jours-ci dans toute l'Allemagne. Le kronprinz, qui est en garnison à Breslau, avait accepté la présidence d'honneur des fêtes que cette ville a préparées pour célébrer le centenaire de l'*Appel à mon peuple* lancé en 1813 par Frédéric-Guillaume III pour le soulever contre Napoléon. Une pièce de circonstance avait été commandée à Gerhart Hauptmann. Le célèbre poète et dramaturge a singulièrement rabaissé Frédéric-Guillaume III en le représentant comme ayant subi la poussée populaire au lieu de l'avoir provoquée, et il a fait un Napoléon plutôt sympathique. Sur le premier point, le dramaturge a probablement raison, bien qu'il ait déconcerté les fidèles du culte dynastique. Sur le second, bien qu'il fût libre de penser que la plupart de ses compatriotes rabaissent outre mesure le grand conquérant, le dramaturge a été fort mal avisé de traduire ses propres sentiments dans une pièce qui devait exprimer l'idée nationale. Plutôt que de choquer le patriotisme allemand, Gerhart Hauptmann devait se taire. Ce sont les poètes eux-mêmes qui ont inventé que tout était permis aux poètes.

***

Un grand nombre de conseillers municipaux de Budapest ont placardé dans les rues de la capitale un manifeste véhément pour protester contre les atteintes portées par le nouveau gouvernement à la liberté de la presse et à la liberté d'association. Une des dernières mesures du comte Tisza est notamment très commentée ; il a retiré le droit de colportage à l'un des journaux les plus répandus et les plus populaires de Hongrie, le *Magyar Estilap*. Aussitôt, de nombreux députés et publicistes se sont offerts pour vendre le journal dans la rue, en dépit de l'interdiction du ministre. Les partis de l'opposition se sont coalisés en un parti unique, afin de lutter en commun contre le nouveau gouvernement. Tout cela fait prévoir que la Hongrie va traverser des jours fort troublés.

***

Douze professeurs très en vue de l'Université de Cambridge ont émis le vœu qu'aucun étudiant anglais ne soit plus admis aux examens avant d'avoir rempli des obligations militaires, ou dans une école d'officiers, ou dans un régiment territorial. Cette demande est appuyée par soixante-trois membres du Sénat universitaire. *L'Université d'Oxford serait disposée* à se joindre à ce mouvement. On a également proposé que les candidats aux postes administratifs ne puissent être agréés que s'ils ont servi, au moins trois ans, dans un régiment territorial.

***

La Société française des « gens de lettres se prépare à fêter son soixante-quinzième anniversaire.

Elle aurait attendu l'année de son centenaire que personne ne l'aurait incriminée, tant sa place est peu marquante dans le monde de la pensée. Nous entendons parler de la société comme telle et non des membres eux-mêmes.

En parcourant sa *Chronique* mensuelle, nous voyons qu'elle est surtout une coopérative industrielle et commerciale.

Ses ambitions furent autres à l'origine. Elle espérait présenter les candidats à l'Académie, faisant de l'académicien une sorte d'élu à deux degrés ; elle aurait voulu intervenir auprès de la censure, être consultée pour les nominations de professeurs, collaborer avec les Chambres pour des lois intéressant la production littéraire. C'était trop.

Un autre projet plus raisonnable était de publier un dictionnaire de la langue française. Ceci eût été excellent pour stimuler l'Académie, qui n'avance guère dans son travail. Deux dictionnaires parallèles, voilà pour inciter le public à se passionner pour les intéressantes querelles de mots.

***

Il résulte d'une lettre communiquée à la *Gazette de Francfort*, par une personne très bien placée pour connaître la véritable situation du Mexique, que ce pays se trouve actuellement dans un état d'anarchie absolue, que *le gouvernement provisoire ne pourra* pas se maintenir au pouvoir et que sa chute probable ne fera qu'accroître encore le chaos. La situation serait sans issue, et le seul remède consisterait dans une intervention des *Etats-Unis, laquelle est inévitable.*

Si les Américains ne se hâtent pas d'y procéder, c'est que les Mexicains eux-mêmes travaillent pour eux mieux qu'une armée, en s'acharnant à précipiter la décomposition du pays. *Les Américains se contentent de soutenir* les révolutionnaires, et ils n'auront qu'un geste à faire pour occuper le territoire mexicain.

L'auteur de la lettre à la *Gazette de Francfort* est convaincu que le gouvernement américain sera *obligé* d'intervenir militairement d'ici à la fin de l'année. Il ajoute que les hommes au pouvoir laissent tout aller à la dérive et n'ont qu'une préoccupation : remplir leurs poches.

C'est le président Madero qui a causé d'abord la ruine du Mexique ; sa famille et lui n'ont cessé de piller le pays et le Trésor et ils ont instauré un régime d'une corruption éhontée, éveillant les pires instincts chez le peuple. Le parti politique qui est maintenant au pouvoir était animé, au début, de bonnes intentions, mais, lorsqu'il a vu que tout était perdu et que les réformes seraient impossibles à réaliser, il aurait pris le parti de ne songer qu'à ses propres intérêts.

Nous saurons prochainement par notre informateur des choses du Mexique si le tableau de la *Frankfurter Zeitung* n'est pas trop poussé au noir.

***

Lorsque Mgr Nouël donna sa démission de président de la république de Saint-Domingue, les agences libérales signalèrent le fait en disant qu'il s'était reconnu impuissant à dominer la situation. Cela est complètement inexact. Mgr Nouël n'avait accepté la présidence de la République que provisoirement, pour contribuer à la pacification des esprits et empêcher les compétitions de partis qui auraient conduit à une guerre civile. Il a parfaitement réussi dans sa tâche, *mais il a résigné ses fonctions* présidentielles, que le Pape ne lui avait permis d'accepter que temporairement. Fatigué par un surcroît de travail, il a fait un voyage en Europe pour se reposer et il va reprendre, à Saint-Domingue, ses fonctions pastorales, au milieu du respect de tous et de la particulière reconnaissance des chefs politiques de tous les partis.

Association catholique suisse

Nous avons reçu le IVme rapport du secrétariat général de l'Association catholique suisse (année 1911-1912).

Le rapport relate d'abord la constitution du parti conservateur suisse (22 avril 1912) et celle de l'Union des femmes catholiques suisses (21 mai 1912). L'Union des femmes catholiques groupe 195 associations (protection de la jeune fille, ouvrières catholiques, sociétés charitables, sections féminines du Pius-Verein, Mères chrétiennes, institutrices), avec 40,000 affiliées. Elle a pour organe les *Roses de sainte Elisabeth.*

L'Association catholique a tenu, au cours de l'année, les assemblées et congrès suivants : 11 septembre 1911, assemblée de délégués, à Bâle ; 12-13 septembre 1911, congrès de charité, à Bâle ; 23-24 septembre 1912, assemblée des délégués à Schwyz.

A propos de cette assemblée, le rapport *fait allusion aux dissentiments qui* se sont produits au sujet de la réorganisation du parti conservateur. Il en prend texte pour féliciter l'Association catholique d'avoir exclu la politique de son programme. Cette déclaration pourrait engendrer de fâcheuses méprises. Un esprit malavisé en pourrait déduire qu'il est indifférent à l'Association catholique qu'on soit radical ou conservateur, pourvu qu'on fasse profession de catholicisme. Ce n'est évidemment pas ce qu'on a entendu dire. Dans le préambule du *rapport, nous avons vu qu'on saluait* comme un complément heureux et depuis longtemps souhaité de l'organisation des catholiques suisses leur rassemblement en un grand parti politique. On y rappelle que, au congrès de Fribourg, le président central avait fait un chaleureux plaidoyer pour le groupement des forces catholiques dans le cadre d'une grande organisation politique. Il faut donc comprendre que l'Association catholique ne fait pas rentrer l'action politique dans son programme et qu'elle *la laisse, comme domaine propre, au* parti conservateur, comme le dit très bien le rapport, dans l'introduction : « L'Association catholique a pour tâche de travailler le terrain, de le féconder pour qu'y puisse prendre racine une action politique efficace ; le parti conservateur a en partage l'action politique proprement dite. Les deux organisations travaillent, la main dans la main, à la régénération chrétienne du pays et forment une phalange puissante qui s'oppose aux assauts dirigés contre la religion et le patriotisme. »

Le comité directeur de l'Association catholique s'est fait représenter au congrès de l'action sociale catholique internationale, à Paris (juin 1911), au congrès des classes moyennes, à Munich (novembre 1911), aux congrès de la protection ouvrière internationale, au congrès des catholiques allemands, à Aix-la-Chapelle, à celui du travail à domicile, à Zurich, à la conférence internationale des organisations catholiques, à Vienne, à la semaine sociale de Limoges.

Le rapport rappelle l'adresse *envoyée* à Pie X à la suite du discours insultant du maire de Rome, Nathan, et la protestation provoquée par un article de la *Nouvelle Gazette de Zurich* sur le clergé catholique.

Le pèlerinage de la Suisse catholique à Rome (29 avril-9 mai 1912) fait l'objet d'une relation détaillée.

Suivent les rapports sur les diverses branches de l'activité de l'Association.

Au sujet des Missions intérieures, la plus belle des fondations du Pius-Verein, nous voyons que le fonds des missions s'élevait, à la fin de 1911, à 860,000 fr. Il y a eu 206,000 fr. de dépenses pour 186,000 fr. de recettes. Une somme de 18,000 fr. a été consacrée, en 1912, à la pastoration des Italiens en Suisse. Les registres des paroisses de missions indiquent, pour 1911, 6530 baptêmes, 1579 mariages (dont 474 mariages mixtes), 2741 inhumations.

La section de charité a organisé le congrès de la charité tenu à Bâle. Elle a créé la Société de Sainte-Anne, qui forme des gardes-malades. Un des principaux objets de ses préoccupations a été la question de la sauvegarde de la jeunesse, *qui a été traitée au congrès de Bâle*, par M. Léon Genoud. On sait que cette idée a pris corps dans l'œuvre du bureau de patronage et de placement de la jeunesse catholique, qui vient d'entrer en fonctions et qui est dirigé par M. le Curé Morel, à Grolley.

Relevons encore les discussions auxquelles a donné lieu la question du patronage des aveugles et le vote de sympathie en faveur de l'Institut du Jura à Fribourg, qui a couronné ce débat.

On s'est aussi occupé des épileptiques. *Il y a en Suisse 7000 épileptiques ; de* 1891 à 1910, près de 3000 personnes sont mortes d'épileptie, dont un millier étaient catholiques ; on évalue à 3000 le nombre des épileptiques catholiques. Une résolution a été votée qui appelle la fondation d'un asile pour épileptiques catholiques.

Aucune des questions qui touchent à la sauvegarde de la moralité ou aux œuvres de miséricorde corporelle n'a été oubliée dans les préoccupations de la section de charité. Elle a mis à l'étude *les questions suivantes : préservation* des mœurs, diffusion des bonnes lectures, éducation charitable et sociale des femmes et des étudiants, hygiène populaire, écoles enfantines, colonies de vacances, écoles pour enfants anormaux, cours de ménage, écoles de domestiques.

La section sociale de l'Association catholique a salué avec joie le vote du 4 février 1912 qui a doté la Suisse de l'assurance contre la maladie et les accidents, œuvre à laquelle l'Association a fourni sa pierre. Elle s'est aussitôt occupée de promouvoir la fondation de caisses d'assurances catholiques et l'élaboration de statuts normaux.

La section a appuyé la Ligue sociale d'acheteurs.

On sait quels actes de propagande socialiste s'est permis le secrétariat ouvrier suisse et *de quelle hostilité la Fédération* des syndicats a poursuivi les associations ouvrières catholiques et chrétiennes sociales. La section sociale de l'Association catholique a fait voter par l'assemblée de Schwyz une résolution qui a été notifiée au comité de l'Union ouvrière, lequel est rappelé au respect de la neutralité.

La section sociale s'est occupée encore de la question de l'assistance publique, considérée au point de vue de la naturalisation des étrangers.

La sous-section juridique de la section des sciences a eu un sujet important de préoccupations : c'est le code pénal fédéral. Elle a condensé le résultat de ses travaux dans une brochure qui résume les desiderata catholiques au sujet de la réforme pénale. Ces desiderata ont été transmis au département fédéral de justice ; ils portent sur la question des jeunes délinquants, sur la répression des délits contre la religion et sur la répression des délits de mœurs.

La question des manuels scolaires a occupé la section des sciences de concert avec la section de l'éducation. Il est sorti des travaux de ces sections une résolution appuyant les réclamations des catholiques de Zurich, de Berne, de Soleure et de Bâle-Campagne contre les manuels scolaires imposés à leurs enfants et la décision de faire élaborer un manuel d'histoire générale écrit au point de vue catholique et suisse et destiné aux écoles moyennes. Elogieuse mention est faite à ce propos de l'*Histoire suisse* du professeur Suter de Lucerne, qui va être *traduite en français.*

On annonce également un travail de M. le professeur Lampert sur la règlementation de l'enseignement religieux dans les cantons.

La question de la lutte contre l'immoralité, qui a occupé la section pour la protection de la moralité, a fait l'objet d'un rapport de M. Baumberger, qui a paru en brochure. Les conclusions en ont été reprises dans les desiderata relatifs au futur code pénal fédéral.

L'Office de placement de l'Association catholique (secrétariat général, Lucerne) prend sa tâche très à cœur. Il l'envisage comme une mission de patronage et non pas simplement comme un service de boîte aux lettres. Procurer aux jeunes gens une place qui convienne à leurs aptitudes et où ils se retrouvent sous le régime familial ; pousser à l'apprentissage d'une profession, telle est la tâche que l'Office s'est assignée. *Il a placé, en 1912, 310 jeunes gens ;* c'est sans doute encore trop peu ; espérons que la création de l'Office romand aura pour prompt effet de multiplier ce chiffre.

A l'Office de placement se rattache *l'Office de renseignements pour émi*grants, dont les services, malheureusement, ont été bien peu utilisés, puisqu'il n'a fait que 70 placements.

Il faut en dire autant d'un autre domaine, celui de l'Institut apologétique (secrétariat à Lucerne), qui a fonctionné utilement dans 18 cas seulement.

Ce ne sont là, pour le moment, que des embryons d'œuvres.

Le bureau de consultations juridiques (service gratuit), que dirige M. l'avocat Dr Hättenschwiller, secrétaire général, *à Lucerne, a été mis à contribution* d'une façon plus assidue que les services dont il vient d'être question. Ce bureau a eu à répondre à de nombreuses demandes relatives au régime légal des fabriques, des métiers, des assurances, des apprentissages, etc. On lui demande souvent des statuts-types, des documents pour conférences, des statistiques, des adresses, des directions pour la fondation d'œuvres sociales.

Le secrétariat central n'est d'ailleurs pas une sinécure. N'est-il pas un peu l'Atlas *sur les épaules duquel repose tout* le petit univers du Volksverein ? Préparer les matières des délibérations des comités, procurer l'exécution des décisions, mettre en train les œuvres, tenir les procès-verbaux et les archives, rédiger des circulaires, faire la correspondance, renseigner la presse, tout cela exige du dévouement et du savoir-faire. Le secrétariat a expédié, en 1912, plus de 1000 lettres et 134 circulaires. Il a encore à son actif la publication de l'Annuaire de l'Association, celle des *Stimmen aus dem Volksverein*, où sont traitées de temps en temps les questions d'actualité les plus importantes, la rédaction de tracts de propagande, etc. Il convient de rendre hommage à la diligence que déploie dans ses lourdes fonctions M. le Dr Hättenschwiller.

Renfermons dans cet hommage le dévoué secrétaire romand de l'Association catholique, M. Maxime Reymond, rédacteur du *Bulletin* de l'Association, et M. von Ernst, de Berne, qui rédige l'organe allemand du Volksverein : *Der Schweizer Katholik.* On sait que, depuis le 1er octobre 1912, le secrétariat romand a été renforcé d'un adjoint, M. le Dr Ems.

La statistique des membres de l'Association catholique suisse accuse un effectif de 52,777 membres, appartenant à *481 sections.*

On sait que l'Association catholique populaire compte, comme membres collectifs, des sociétés affiliées.

C'est d'abord la Ligue catholique d'abstinence (104 sections, 4400 membres) ; La Ligue comprend un *Jugendbund* (14,000 enfants) et une section d'étudiants (200 membres). Elle a pour organes le *Volkswohl* (3300 exemplaires), le *Jugendfreund* (17,000) et la *Ligue de la Croix* (2000).

Viennent ensuite les organisations ouvrières chrétiennes sociales, dont nous parlions hier ; la Société catholique d'éducation, qui compte 3000 membres propres et 12,000 membres de sociétés affiliées ; — les Gesellenvereine ; — la Société académique de Fribourg ; — l'Union des sociétés d'hommes de Saint-Ignace, qui propage la pratique des célèbres Exercices du fondateur de la Compagnie de Jésus ; — la Fédération des sociétés catholiques de jeunes gens (150 sections, 8000 membres) ; — la Fédération des caisses d'assurance contre *la maladie (160 caisses, 15,000 mem*bres) ; — le *Kultusverein*, fondé en 1874 pour la sauvegarde des droits de propriété des paroisses catholiques ; — l'Association catholique pour la protection de la jeune fille (5800 membres) ; la Société ecclésiastique de secours *Providentia* ; — la Société des Etudiants suisses (2752 membres) ; — la Société des bonnes lectures populaires ; — la Sodalité de Saint-Pierre Claver, œuvre missionnaire et antiesclavagiste ; — les Conférences de Saint-Vincent de Paul ; — la Société des pèlerins de Terre-Sainte ; — la Société des instituteurs et pédagogues catholiques ; — la Société des institutrices catholiques ; — l'Union des publicistes catholiques.

L'Association catholique administre ou soutient diverses œuvres. La plus importante est celle des Missions intérieures, dont nous venons de parler.

La fondation Léonard Haas a pour *but de venir en aide* aux œuvres religieuses, scientifiques, charitables et sociales du Volksverein. Elle compte 1204 membres ; elle a distribué, en 1910, des subsides pour 4500 fr. environ.

La fondation Augustin Egger, qui a pour *objet de faciliter les études* des orphelins de journalistes catholiques et de soutenir l'Institut apologétique, voit ses ressources augmenter d'une façon réjouissante.

L'Ecole normale catholique libre de Zoug bénéficie d'une subvention annuelle de 500 fr. de la part de l'Association catholique. Cette institution, placée sous le contrôle épiscopal, compte 72 élèves.

L'œuvre du patronage des étudiants a alloué des subsides pour une somme de *400 fr.*

Les cours de l'école de gardes-malades et de la pouponnière de Sarnen ont été suivis par 93 élèves. L'école a dix années d'existence ; elle a formé 373 gardes.

La pension Vonderflüh, pour la guérison des buveurs, une fondation du Pius-Verein, est placée, depuis 1905, sous le patronage de l'Association catholique.

L'œuvre de secours en faveur des enfants des Missions intérieures groupe 21 sociétés.

La Société de Sainte-Anne forme des Sœurs qui se vouent à l'assistance des malades et des femmes en couche. Elle dessert le sanatorium de Sainte-Anne, à Lucerne, la Materna de Zurich et l'hospice d'Engelberg ; elle a en outre 14 stations disséminées dans la Suisse allemande et française.

Le fonds fribourgeois et le fonds Scherer-Boccard en faveur des étudiants pauvres s'élèvent à 17,652 fr. ; le fonds de Cappel, à 17,459 fr. ; le fonds des subsides argoviens, à 4,431 fr. ; le *fonds pour l'érection d'un asile pour* femmes alcooliques, à 4,604 fr. ; la fondation Herzog pour les Missions en pays païens, à 1,415 fr. ; le fonds pour la canonisation du Bienheureux Nicolas de Flüe, à 3,347 fr. ; le fonds du secrétariat central du Volksverein, à 57,200 fr. ; le fonds des subsides pour les étudiants en théologie, à 1,437 fr.

Le Volksverein a alloué, sur sa caisse, pour 3,800 fr. de subsides à des œuvres diverses.

Il a subventionné, en outre, les publi*cations suivantes : Revue d'histoire ec*clésiastique suisse ; Rapports de la nonciature suisse depuis le Concile de Trente (Steffens et Reinhardt) ; Le cardinal Borromée et l'ancienne Confédération (Dr Wymann) ; Etudes sur l'histoire de la Suisse catholique (Mgr Steffens) ; Rapport sur l'histoire et la restauration de la chapelle de la Garde suisse à Rome (Dr Næf).

On sait que l'Association catholique a pris l'initiative de la restauration de l'église de San Pellegrino, à Rome, qui fut autrefois la chapelle de la Garde suisse. L'Association a réussi à intéresser à cette entreprise la Confédération et les gouvernements de plusieurs cantons.

Nouvelles diverses

Le correspondant du *Temps* à Berlin assure que des télégrammes ont été échangés entre M. Poincaré et Guillaume II, à l'occasion du jubilé impérial.

— L'empereur de Russie a envoyé au roi *de Bulgarie un télégramme dans lequel il* déclare qu'il prend vivement part aux malheurs causés à la Bulgarie par le tremblement de terre.

— La discussion de la loi militaire a continué hier jeudi au Reichstag allemand.

— Le colonel Silvestre, commandant les *troupes espagnoles au Maroc, a été élevé au* grade de général.

— Le prince de Galles partira de Londres le 30 juin pour se rendre en Allemagne.

— Le 3me congrès de la route, qui sera tenu à Londres du 23 au 28 juin, sera inauguré par M. Lloyd-George, chancelier de l'Echiquier.

— Le Sénat portugais, d'accord avec la Chambre, a décidé la suppression de la légation auprès du Vatican.

— Le régent de Perse Nasr ul Moulk est attendu prochainement à Saint-Pétersbourg, où il passera, se rendant en Perse.

Les Chambres fédérales au Lœtschberg

200 députés des Chambres fédérales, plusieurs juges au Tribunal fédéral, le Conseil d'Etat bernois au grand complet, le parquet de la Confédération, un certain nombre de journalistes parlementaires, avaient répondu à l'invitation de la Compagnie du Lœtschberg. Le Conseil fédéral, très occupé, s'était fait excuser.

Parti à 9 h. 20 de Berne, le train spécial, composé de cinq voitures de la Compagnie et de deux voitures des C. F. F., est arrivé à Spiez à 10 h. 20, salué par des salves d'artillerie. Des jeunes filles en costume bernois ont distribué aux députés des bouquets de rhododendrons.

La locomotive à vapeur a aussitôt été remplacée par une locomotive électrique de 2500 chevaux de force et le train est parti pour la vallée de la Kander. Toutes les stations de la ligne étaient pavoisées. Le temps, d'abord couvert, s'est bientôt éclairci, et, en arrivant à Frutigen, le soleil brillait.

Le train a été divisé en deux parties à Frutigen pour continuer sa route sur Kandersteg.

Les deux trains sont arrivés à Kandersteg, l'un à 11 h. 10, l'autre à 11 h. 30, vivement acclamés par la foule. A 11 h. 15, le premier train a pris la voie du tunnel, à 11 h. 36 le second. Les deux trains sont arrivés sans incident à Brigue, après 14 minutes de trajet à travers le tunnel long de 16 kilomètres.

Le temps, dans la vallée du Rhône, était magnifique.

Brigue était tout pavoisé. A la gare, des dames portant les anciens atours de la contrée ont servi le vin d'honneur aux arrivants.

M. le député aux Etats Roten a souhaité la bienvenue aux invités. Il a rappelé que, jadis, les Bernois faisaient souvent irruption en Valais, les armes à la main ; la façon dont ils s'annoncent aujourd'hui est infiniment plus agréable au Valais.

Après la réception à la gare de Brigue, les visiteurs se sont répandus dans les hôtels de la localité, où un lunch leur a été offert. Tout le monde était enchanté des beautés de la région parcourue et des merveilles techniques que présente la nouvelle ligne.

A 2 h. 45, départ pour le retour à Spiez, d'où les invités ont été ramenés en bateau spécial à Thoune.

A l'arrivée à Thoune, la pluie tombait en abondance. La fanfare municipale et les cadets étaient rangés sur le quai, où une nombreuse foule stationnait.

Au banquet du Thunerhof, M. Kunz, directeur de la Compagnie du Lœtschberg, député aux Etats, a salué les représentants du peuple, des cantons, du Tribunal fédéral et du gouvernement bernois.

Il a fait ressortir la communauté d'intérêts entre le canton de Berne et la Compagnie du Lœtschberg.

M. Scheurer, président du gouvernement bernois, a remercié l'Assemblée fédérale de l'appui qu'elle a donné à l'entreprise, puis il a porté un toast à la prospérité et à l'avenir du pays.

M. Lanz, syndic de Thoune, a salué les participants au nom de la population de Thoune.

M. le Dr Spahn, président du Conseil national, a remercié la Compagnie au nom de l'Assemblée fédérale et a célébré l'énergie et la persévérance du peuple suisse et de ses chefs. Il a porté son toast au peuple bernois et à l'avenir de la ligne du Lœtschberg.

M. von Arx, président du conseil d'administration des C. F. F., a félicité également le peuple bernois qui, en créant l'œuvre du Lœtschberg, a parachevé l'œuvre du Simplon.

Pendant le banquet, la musique de Thoune et des chanteurs ont exécuté plusieurs morceaux.

M. Forrer, conseiller fédéral, a envoyé un télégramme qui a été accueilli par de chaleureux applaudissements.

Un acte du « kronprinz »

Pour la troisième fois en moins d'un an, le kronprinz d'Allemagne est aujourd'hui sur la sellette.

Toute la presse allemande s'occupe, dans de longs articles, du futur empereur. Suivant leur couleur, les journaux constatent en termes flatteurs ou sévères que, au Reichstag, il y a plusieurs mois, le fils de l'empereur applaudissait ostensiblement aux attaques contre l'Angleterre et manifestait contre la politique pacifiste de M. de Bethmann-Hollweg. Ils rappellent que, plus récemment, il publiait une œuvre intitulée *l'Hymne au glaive* et qu'enfin, mardi, la ville de Breslau condamnait, sur sa demande, le dramaturge Gerhardt Hauptmann comme manquant de sentiments patriotiques et de loyalisme.

La ville de Breslau voulut, en cette année de sacrifices et de centenaire patriotique, commémorer 1813 d'une façon tout à fait particulière. Dans ce but, elle organisa une exposition dont le kronprinz accepta le protectorat. Gerhardt Hauptmann étant de la Silésie, la municipalité s'adressa à lui pour qu'il écrivit une pièce célébrant comme il convenait les hauts faits d'il y a cent ans.

Le dramaturge fut assez dur pour le roi de Prusse d'alors, Frédéric-Guillaume III, en ce sens qu'il le montra, non pas prenant l'initiative du soulèvement contre Napoléon, mais étant obligé de suivre ses généraux et un mouvement populaire aspirant à la liberté.

D'autre part, Gerhardt Hauptmann, toujours d'après la presse allemande, dépeignit Napoléon de façon sympathique. De plus, à la fin de sa pièce, il invitait les nations à oublier le passé et à se tendre la main.

Les feuilles radicales, comme le *Berliner Tageblatt* et la *Gazette de Voss*, protestent à ce propos avec une rare énergie contre le fait qu'on ose faire pareil affront à une des gloires du pays, « gloire que reconnaît le monde entier » et qui fut officiellement consacrée par le prix Nobel, accordé cette année même à Gerhardt Hauptmann.

Ces deux journaux, ainsi que la *Berliner Zeitung am Mittag*, rappellent les faits et disent que la municipalité de Breslau, en prenant, après être venue à Berlin le jour même du jubilé, une décision qui reste une tache pour l'honneur national allemand, a fait preuve d'aussi peu de courage que d'intelligence. Ces feuilles estiment qu'il eût mieux valu laisser le kronprinz retirer son patronage à l'exposition de Breslau plutôt que de rendre, par un acte semblable, l'Allemagne ridicule et peu sympathique aux yeux de l'étranger.

La *Berliner Zeitung am Mittag* s'indigne encore qu'on puisse demander en Allemagne qu'un poète n'écrive l'histoire que d'après les seuls manuels admis aux écoles allemandes.

L'officieuse *Gazette de l'Allemagne du Nord* ne publie qu'une toute petite dépêche de Breslau sur cet incident « plus sensationnel, affirme la *Gazette de Voss*, que n'eût été la défection du kronprinz comme protecteur de l'exposition ».

Les journaux conservateurs, au contraire, ne s'étonnent que d'une chose, c'est que l'on ait pu confier à un poète comme Gerhardt Hauptmann le soin d'écrire une semblable pièce patriotique.

« De même que vous ne pouvez certainement pas faire de la pacifiste baronne de Suttner une Jeanne d'Arc, écrit la *Tægliche Rundschau*, de même on ne pouvait demander de Hauptmann d'écrire cette œuvre. Comment a-t-il pu assumer une tâche semblable ? La pièce, en effet, il faut le reconnaître aujourd'hui, est une offense honteuse pour le peuple allemand. »

Puis la *Tægliche* comble de louanges le kronprinz « qui enfin, s'écrio-t-elle, se lève pour combattre la démocratie, de plus en plus puissante en Allemagne ».

Dans la *Gazette de Voss*, Gerhardt Hauptmann proteste vigoureusement à son tour et il explique :

« Peut-être vais-je faire, à Berlin, une conférence publique sur toute cette affaire. Ce tissu d'attaques et d'intrigues au caractère purement politique a son origine à Berlin, et tous les efforts d'hommes influents, dont plusieurs représentants de la haute aristocratie et d'importants fonctionnaires conservateurs, n'ont pu empêcher la catastrophe. »

M. Muller, député radical de Meiningen, parlant de l'anoblissement de nombreux généraux à l'occasion du jubilé de Guillaume II, a déclaré, mercredi, à la tribune du Reichstag :

« Il est des actes qui sont considérés par l'immense majorité du peuple allemand comme des provocations voulues. La dégradation de Gerhardt Hauptmann et l'anoblissement de trente généraux ont eu lieu pour ainsi dire le même jour. Il est véritablement remarquable que le fils de l'empereur d'Allemagne soit mêlé d'aussi près à cette affaire regrettable. »

Bulgares et Serbes

Une dépêche de Belgrade dit que la tension entre la Serbie et la Bulgarie, au lieu de se relâcher, va chaque jour en augmentant.

M. Pachitch était prêt à partir, hier soir jeudi, pour Saint-Pétersbourg, mais en présence de l'attitude de la Bulgarie, qui se refuse à participer à la réunion des premiers ministres à Saint-Pétersbourg, il a ajourné son départ. L'attitude de la Bulgarie provoque à Belgrade un vif ressentiment et l'espoir de régler le conflit pacifiquement est moins grand qu'il y a quelques jours.

En Albanie

On reçoit, à Salonique, des détails sur le gouvernement provisoire albanais. L'anarchie règne plus que jamais à Vallona et il n'y a là-bas qu'une caricature d'administration. Presque tous les membres du gouvernement sont d'anciens chefs de bande, qui, armés jusqu'aux dents, circulent dans le pays et provoquent la terreur parmi les chrétiens. Le gouvernement a nommé comme chef de la gendarmerie un certain Housni Toskan, qui, autrefois, n'eut que des démêlés avec la force publique et qui a désarmé toute la population chrétienne, ainsi laissée à la merci des Albanais.

Les voyageurs entre Berat et Vallona sont dévalisés. Les ravitaillements destinés aux troupes ottomanes restées dans la région sont pillés, malgré les précautions, par les Albanais. Les vols et les assassinats sont constants contre les chrétiens. Les Albanais musulmans soutiennent que l'Albanie a été constituée pour eux seuls et tout fait craindre que le sort des chrétiens dans la future Albanie ne soit pire encore que sous le régime ottoman.

Le paquebot « Imperator »

Le paquebot *Imperator*, le nouveau paquebot allemand, qui vient d'effectuer de Cherbourg à New-York sa première traversée de l'Atlantique, a atteint, malgré le brouillard et les tempêtes, une vitesse moyenne de 21,13 milles marins. Il est arrivé à New-York mercredi soir, à 11 h.

Le trône de Brunswick

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* dit que le prince Ernest-Auguste de Cumberland a adressé, le 20 avril de cette année, au chancelier de l'empire une lettre annonçant que son père avait décidé de lui transmettre ses droits au gouvernement du duché de Brunswick. Comme le prince avait demandé à entrer dans l'armée prussienne en qualité d'officier et qu'il avait prêté à l'empereur le serment de fidélité, il promet de ne rien faire qui soit de nature à modifier la forme actuelle du gouvernement du duché de Brunswick. Il se réserve toutefois de tirer parti, en temps utile, de la déclaration de renonciation de son père.

Le verger sanglant

Mercredi 18 juin a été élevé, dans le verger de l'ancien château d'Hougoumont, près de Waterloo (Belgique), un monument composé d'une stèle de granit surmontée d'un aigle et ornée d'une couronne et de la croix de la Légion d'honneur. Ce monument qui sera inauguré dimanche est destiné à commémorer le combat titanesque du 18 juin 1815, dont le bois, la ferme et le château d'Hougoumont furent les théâtres successifs.

Le château d'Hougoumont, la ferme de la Haie-Sainte et les fermes de la Haie-de-Papelotte étaient les trois points d'appui de la ligne anglaise en face de Napoléon.

La division Reille, placée face au bois d'Hougoumont, avait commencé l'attaque dans la matinée, soutenue par l'artillerie de Kellermann. Après une demi-heure de mitraille, Napoléon ordonna l'attaque du bois et du château.

Ces deux points furent pris, perdus, repris successivement par les Anglais ou les Français. Il y eut trois mille morts du côté français ; deux mille, du côté des Anglais. Trois divisions françaises y furent immobilisées.

A ce moment d'ailleurs, le sort de la bataille ne se jouait plus là ; déjà s'engageait, sur le plateau, la charge fameuse des cuirassiers de Kellermann enlevés d'enthousiasme par le maréchal Ney ; déjà, dans le lointain, se dessinaient les premières colonnes de Blücher arrivant au lieu de Grouchy, et sans même être suivies par lui.

Déjà, le plan magnifique, jusqu'alors réalisé avec succès par Napoléon, et qui consistait à battre tour à tour les Anglais et les Prussiens, s'effondrait sous le poids d'une malchance rarement égalée à la guerre.

Le service militaire en Belgique

Après avoir rejeté un amendement réduisant à un an le service militaire, le Sénat belge a adopté le texte du gouvernement fixant à quinze mois la durée du service. L'ensemble du projet militaire a été voté par 68 voix, contre 17 et neuf abstentions.

Entre généraux belges

Un gros incident d'ordre militaire vient de se produire à Anvers. Quelques jours avant la grève générale, quand une certaine agitation se manifesta dans le pays, des manifestations eurent lieu à Anvers. Au cours d'une retraite militaire, on entendit des soldats du génie et d'infanterie chanter des refrains socialistes. Une enquête fut ordonnée par le ministre de la guerre. La commission d'enquête, présidée par le général Gobeaux, commandant supérieur de la place d'Anvers, conclut qu'il n'y avait rien de répréhensible dans les faits qui lui avaient été soumis et qu'il n'y avait pas lieu de prendre des sanctions. Les officiers enquêteurs signèrent en conséquence, à l'unanimité, un procès-verbal de carence.

Le général Michel, ancien ministre de la guerre et général circonscriptionnaire à Anvers, a estimé ne pouvoir approuver la façon dont avait été faite l'enquête militaire et il vient, en conséquence, de mettre aux arrêts le général Gobeaux, ainsi que tous les officiers de la commission d'enquête.

Le général Gobeaux s'est immédiatement pourvu contre cette décision devant la cour militaire supérieure qui sera constituée par des lieutenants généraux.

Le Congrès du suffrage des femmes

Le septième congrès international pour le suffrage des femmes se tient, ces jours-ci, à Budapest.

Cette assemblée comprend plus d'un millier de membres effectifs parmi lesquels des représentantes officielles du Commonwealth australien, de la Norvège, de quelques Etats de l'Union américaine, des membres du Parlement finlandais, et plusieurs « conseillères municipales » danoises, norvégiennes, suédoises, islandaises, anglaises et autres. Par contre, les féministes de France ne semblent pas s'intéresser beaucoup au mouvement suffragiste, car les listes ne mentionnent que deux ou trois participantes.

A la séance solennelle d'ouverture, la comtesse Teleki, présidente du comité hongrois, dans une allocution en excellent français, a souhaité la bienvenue aux congressistes et a soutenu, aux applaudissements de l'assemblée, la thèse que l'histoire de la civilisation est l'histoire de l'élargissement des droits de la femme.

Le vote le plus intéressant émis jusqu'ici définit l'attitude à prendre à l'égard du suffragisme militant. Cette résolution a été votée à l'unanimité :

« L'alliance internationale pour le suffrage des femmes est tenue à la plus stricte impartialité en ce qui concerne les questions de tactique nationale ; elle ne peut donc exprimer ni une approbation ni un blâme. Mais étant donné que ni les révolutions ni les révoltes n'ont jamais été invoquées comme des arguments contre le suffrage des hommes, le congrès proteste contre l'attitude des adversaires du suffrage des femmes, qui prennent prétexte des tactiques d'une minorité dans un pays isolé (allusion aux suffragettes anglaises), pour priver de leurs droits les femmes du monde entier. »

L'affaire Marconi

L'interpellation sur l'affaire Marconi, à la Chambre des communes anglaise, s'est terminée, hier soir jeudi, par l'adoption, par 346 voix contre 268, de l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, après avoir entendu les explications de sir Rufus Isaacs et de M. Lloyd-George, au sujet de leurs achats d'actions d'une compagnie américaine de télégraphie sans fil, accepte l'expression de leurs regrets de ne pas les avoir mentionnés dans le débat du mois d'octobre ; les acquitte de l'accusation d'avoir agi autrement que de bonne foi et réprouve l'accusation de corruption portée contre ces ministres, accusation dont on a démontré l'absolue fausseté. »

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le Pape

Hier soir jeudi, à 5 heures, le Pape a donné sa bénédiction à 8000 pèlerins réunis dans la cour Saint-Damase.

Echos de partout

LE PRIX D'ELÉONORE

Eléonore, une Française femme de chambre à l'hôtel d'Oudjda, la première ville marocaine vers l'ouest algérien, avait, il y a quelque temps, épousé un Espagnol qui travaillait sur la ligne d'Oudjda à Taourirt.

Le couple s'installa au camp du Telagh. Il y coulait des jours heureux et monotones. Eléonore, insouciante, suivait sa destinée qui l'avait enlevée d'un hôtel terminus pour la mettre sur un tronçon de chemin de fer en construction. Elle ne faisait pas de projets et n'avait même pas à se demander où elle passerait l'été. Une nuit de mai, le 10, du mois dernier, le camp du Telagh fut attaqué par des brigands marocains. Le coup de main hardi y sema la confusion et le désordre. Quatre Espagnols et un juif algérien périrent dans cette affaire. Le bandit Haddin, qui dirigeait la troupe, s'empara d'Eléonore et la mit sur un cheval arabe rapide.

Elle fut vendue à Chenguiti, le Marocain qui s'est proclamé sultan de Taza et qui guerroie contre les Français.

Le haut-commissaire français, à qui parvint le bruit de cette aventure, négocia le rachat de la captive en même temps que le rachat d'un fusil Lebel pris par un des hommes de Chenguiti à un soldat français.

Le sultan demanda 700 francs pour le fusil et 500 francs pour la femme. On lui paya la femme et on lui laissa le fusil.

MOT DE LA FIN

Le père. — Chaque fois que je te présente un parti, tu n'en veux pas, et chaque fois que je ne veux pas d'un jeune homme pour gendre, tu insistes pour que je te donne mon consentement.

La fille. — C'est vrai. Et chaque fois que nous sommes d'accord tous les deux sur le choix d'un époux, c'est lui qui ne veut pas.

Confédération

Une loi sur les caisses d'épargne. — La trop longue série des krachs de caisses d'épargne qui se déroule dans la Suisse allemande a fait sentir la nécessité de soumettre les caisses à certaines exigences, quant à la sécurité des dépôts qui y sont faits et à la régularité de leur administration.

Dans le canton de Berne, les banques se sont imposé un contrôle mutuel, pour rassurer leurs clients.

A Lucerne, une loi sur les caisses d'épargne vient d'être élaborée par le gouvernement. Cette loi oblige les caisses à constituer un fonds de garantie, consistant en titres de tout repos, jusqu'à concurrence du 80 % des dépôts consignés à leurs guichets. Les créanciers des caisses auront sur ce fonds un droit de gage privilégié, affranchi des formalités ordinaires.

En outre, la loi lucernoise soumet les caisses d'épargne au contrôle du Conseil d'Etat ; elles doivent lui remettre leurs comptes annuels et le Conseil d'Etat pourra faire vérifier en tout temps l'état du fonds de garantie exigé par la loi.

CANTONS

BERNE

Un hôpital d'enfants. — Bienne a l'inappréciable avantage de posséder un hôpital d'enfants. En 1912, 431 enfants y ont été soignés. 356 en sont sortis guéris ; 26 sont morts.

L'hôpital d'enfants de Bienne a été doté par une fondation privée. Il reçoit des petits malades payants et des autres qui ne payent rien : environ 300 de la première catégorie et 140 de la seconde. La journée de chaque petit malade coûte 2 fr. 32.

Les petits Biennois sont bien heureux. Quand il arrive à l'un d'eux d'avoir be-

---

19 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

La fugue de lord Seymour

par MAURICE DEKOBRA

XVII

Deux suppositions hantèrent le cerveau toujours lucide de Max qui, avec ce sang-froid dont il se départait rarement, les pesa l'une après l'autre.

Ou bien cette villa déserte en apparence était habitée par quelque étrange personne qui avait voulu emprisonner l'intrus dans sa cave, ou bien Sam Hiccup, déjà sur les lieux, caché dans un coin, avait été témoin de la perquisition opérée par Max. Alors, pour se débarrasser d'un rival dans lequel sa perspicacité avait deviné un confrère, il l'avait tout simplement mis en cage, afin de gagner du temps et de le devancer dans ses propres investigations.

Les deux suppositions étaient également plausibles.

Max, l'oreille collée contre la porte, avait essayé de surprendre dans le vestibule le bruit d'une fuite précipitée. Mais en vain. Il régnait dans la maison un silence épais, un silence qui pesait comme du plomb sur ses oreilles attentives.

Alors Max redescendit dans la cave et courut au soupirail qui devait donner sur la pelouse, devant la villa. S'il y avait du Sam Hiccup là-dessous, il était probable que le reporter s'en irait par ce chemin.

Max écarta du doigt les toiles d'araignées, ouvrit doucement le petit carreau et resta sur le qui-vive pendant plusieurs minutes.

Tout à coup, il entendit un léger bruit de pas qui faisaient crisser le sable de l'allée et qui semblait s'éloigner dans la direction de la grille. Il écouta encore et, au bout d'un instant, perçut distinctement le ronflement lointain d'un moteur mis en marche, dont le bourdonnement s'éteignait dans la nuit.

Plus de doute ! Sam Hiccup était l'auteur de cette mauvaise plaisanterie et filait maintenant avec une avance notable sur Littlemouth où il aurait tout le loisir de préparer une enquête minutieuse.

A cette pensée, une violente colère s'empara de Max, la colère mêlée de dépit du vilain petit garçon qui tape contre la porte du cabinet noir dans lequel la main paternelle l'a enfermé. Son amour-propre était profondément blessé de s'être laissé prendre au piège, tel un rat dans une trappe, par ce confrère peu scrupuleux et dont il reconnaissait bien là les façons brutales et cavalières.

Que faire d'abord dans cette obscurité ? Heureusement, le hasard aidant, il découvrit sur une planche un petit morceau de bougie, chose précieuse en l'occurrence et que ses allumettes de cire n'eussent pas remplacé. Avec ce luminaire entre les doigts, il remonta l'escalier du sous-sol et voulut se rendre compte de l'état de la serrure.

La porte était de bois de chêne massif et cette serrure de proportions imposantes. Aucune effraction ne semblait possible de ce côté-là, du moins sans pince-monseigneur. Or, les reporters, ces cambrioleurs de secrets, n'ont pas encore l'habitude de fracturer, à l'instar des monte-en-l'air de la banlieue parisienne, les portes de ceux qui opposent à leurs questions un obstiné mutisme.

Il fallait chercher une autre issue. Max redescendit avec sa bougie qui mouchetait sa main de pastilles blanches et s'aperçut bientôt que pas une porte n'était pratiquée dans la cave, dont les deux soupiraux constituaient les seules ouvertures. D'ailleurs ces soupiraux étaient obstrués par deux barres de fer parallèles, scellées dans la pierre, semblables aux barreaux des cellules les plus hermétiques des maisons centrales les mieux fréquentées.

Max était bel et bien prisonnier.

Cette constatation le mit de fort méchante humeur. Comme il ne pouvait la passer sur un autre que lui-même, il en fut réduit à se décerner les épithètes les moins flatteuses, dont les plus anodines faisaient de lui un crétin achevé.

Vraiment, l'aventure était trop bête !

Il ne pouvait admettre qu'il allait mourir de faim dans la cave de cette maison déserte et qu'un jour un M. Cluff y découvrirait son cadavre, qu'il examinerait à la loupe et qui servirait de base à des déductions aussi prétentieuses que puériles.

Mais, comme tout a une fin, même la peur de mourir, cette crise s'apaisa peu à peu, parce que Max s'aperçevait que plus sa fureur augmentait, plus sa bougie diminuait ; il pensa, non sans raison, que cette lumière était trop précieuse pour en faire le témoin de ses vaines récriminations et il résolut de mettre à profit sa séquestration pour fouiller cette cave dans tous les sens et tâcher d'y découvrir les indices qui avaient pu échapper à ses premières investigations.

Les bouteilles rangées le long du mur étaient d'honnêtes bouteilles de *pale ale* étiquetées de jaune, telles qu'en manient journellement les doigts alertes des servantes dans les bars. La table ne portait nulle trace suspecte et la couche de poussière qui la revêtait de gris ne s'agrémentait pas de la classique empreinte de main sanglante qui, au deuxième chapitre des romans criminels consciencieusement élaborés, stimule la curiosité du lecteur bénévole. Les bûches amoncelées ne laissaient passer aucune odeur de cadavre avancé, le sol durci n'avait pas conservé la marque de pieds suspects, les murs enfin ne portaient pas la signature cabalistique d'une société secrète.

Il ne restait plus que le plafond de la cave. Max, par acquit de conscience, le scruta minutieusement. Il en avait déjà examiné la plus grande partie quand, à droite de l'escalier, dans un coin, il eut la satisfaction immense de découvrir une petite trappe munie à sa base d'une tringle de fer sur laquelle on devait pouvoir appuyer une échelle. Il n'y en avait pas dans la cave, mais la table, par exemple, servirait très bien au même usage. Max eut vite fait de la débarrasser de ses vieux papiers, de la traîner sous la trappe et de monter dessus. Quand, arc-bouté sur cette plate-forme improvisée, il réussit à ouvrir la trappe, sa joie ne connut plus de bornes.

C'était le salut ! il posa sa bougie sur le rebord, se hissa d'un grand coup de jarret hors de la cave, referma la trappe et jeta un coup d'œil autour de lui.

Une nouvelle surprise l'attendait et non la moindre. Mais cette fois cela tenait de la féerie et ressemblait à un épisode des Mille et une Nuits.

Par quel sortilège se trouvait-il à présent dans un cabinet luxueusement meublé, orné de tapisseries, de confortables fauteuils, d'un bureau en chêne sculpté et de lourdes tentures qui habillaient les deux fenêtres d'une peluche richement brodée ?

Que signifiait cette unique chambre meublée dans cette maison vide ? Et d'abord à quoi pouvait-elle bien servir ? Il n'y avait là nulle trace d'une main féminine et l'arrangement plutôt sévère de cette pièce ne décelait pas la présence habituelle d'une femme.

Cela ressemblait bien plus au cabinet de consultation d'un dentiste. D'un dentiste !... Max sourit à cette pensée baroque d'attribuer la fuite de lord Seymour à l'aurification clandestine d'une molaire hors d'usage... Il chassa cette pensée vaudevillesque de son cerveau et se mit à examiner plus sérieusement le décor qui l'environnait. Il avait encore deux centimètres de chandelle, il ne fallait pas les gâcher.

Il constata pour commencer que les deux portes de ce cabinet avaient été fermées à clef par son mystérieux habitant, de même que les tiroirs du bureau sur lequel ne traînait aucune paperasse édifiante. Ce bureau paraissait d'ailleurs solidement clos et il eût été impossible d'en forcer les serrures sans l'outillage perfectionné d'un cambrioleur.

Par contre, sur la cheminée, une petite lampe à pétrole dont la toupie était à moitié vide témoignait de la visite récente du propriétaire de la ville.

(A suivre.)

LE STIMULANT
Apéritif au Vin et Quinquina
Concessionnaires pour le canton de Fribourg
Les Fils de G. Vicarino, Fribourg.

soin de soins urgents, on sait tout de suite où le conduire; on n'est pas renvoyé d'un hôpital d'adultes à un autre, sous prétexte qu'il n'y a pas place, ou parce qu'on craint que les frais d'hôpital ne soient pas payés.

L'enfant du pauvre est reçu parce que l'enfant du riche paye pour lui.

Pour les aliénés. — Dans l'assemblée cantonale des délégués des asiles d'incurables, après avoir approuvé les rapports et comptes et confirmé le comité avec M. de Goumoens comme président, on a décidé à l'unanimité d'appuyer la demande de la Société d'assistance aux aliénés, tendant à construire sans retard un quatrième grand asile cantonal d'aliénés et de percevoir à cet effet un impôt spécial de un quart pour mille pendant la durée de cinq ans.

SAINT-GALL

Faillite. — La grande fabrique de broderie à la navette Hardegger, à Arbon, qui avait depuis quelque temps des difficultés d'ordre financier, a déposé son bilan.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Quatre-vingts femmes brûlées vives. — On annonce que 80 femmes employées à la culture de la betterave dans le district de Piriatine (gouvernement de Poltava, Russie) ont péri dans l'incendie du hangar en bois où elles logeaient. Ces femmes, qui venaient du gouvernement de Kief, travaillaient à meilleur marché que les ouvriers locaux. L'incendie, allumé pendant le sommeil des femmes, serait, selon un journal russe, un acte de vengeance.

Mort pour les suffragettes. — Hier jeudi, pendant la course pour la coupe d'or, à Ascot (centre de l'Angleterre), un homme, brandissant un drapeau suffragiste, s'est précipité devant le cheval de tête et l'a fait tomber. L'homme a été tué; le jockey est indemne.

Accident d'automobile. — Un terrible accident d'automobile s'est produit hier jeudi, après midi, sur la route de Nonancourt, *aux environs d'Evreux (Eure)*.

Le coureur automobiliste bien connu Zuccarelli, qui pilotait une Peugeot avec laquelle il devait participer, le 12 juillet prochain, au Grand-Prix de l'automobile à Amiens, a été tué. Son mécanicien, nommé Fanelli, est mort peu après l'accident.

Zuccarelli se trouva, à un croisement de route, alors qu'il marchait à vive allure, en présence d'une autre voiture. Il voulut l'éviter et c'est à la suite d'un violent coup de volant que la voiture fut projetée sur le talus. Elle se retourna sur les deux hommes.

Des personnes qui se trouvaient non loin du lieu de l'accident se précipitèrent au secours des victimes. Mais Zuccarelli avait été tué sur le coup et on ne retira qu'un cadavre de dessous la voiture. Quant à Fanelli, il ne respirait plus que très faiblement et il expira à l'hôpital de Nonancourt.

Zuccarelli était de nationalité italienne; il était âgé de vingt-six ans et était au service de la maison Peugeot depuis trois ans. C'était un des meilleurs conducteurs, et ses succès *en course furent très nombreux*.

Vol de 100,000 francs de bijoux et d'objets précieux. — Des malfaiteurs se sont introduits mercredi dans un luxueux appartement, rue Bayard, à Paris, habité par une famille actuellement en province. Dans le salon, ils ont volé de nombreuses miniatures, des boîtes en écaille et en or, plusieurs montres anciennes avec leurs chaînes, bijoux de prix d'une grande valeur artistique. Dans une autre pièce, les voleurs ont fracturé plusieurs tiroirs, des armoires, un secrétaire et ont encore fait main basse sur du linge fin et différents objets. Le montant du vol s'élève à une centaine de mille francs.

Un capitaine de Kœpenick français. — Avant-hier soir, mercredi, on a arrêté, à la gare de Lille (département du Nord), un capitaine du génie en uniforme. Il prétendait appartenir au gouvernement militaire de Paris. Il était entré en relations avec un entrepreneur de cette ville, auquel il voulait, disait-il, confier l'exécution de nouveaux travaux de fortifications aux environs de Lille. L'entrepreneur avait fourni une caution de 60,000 francs; mais il avait cependant pris la précaution de demander des renseignements au ministère de la guerre, à Paris; c'est là que l'escroquerie fut découverte. Le faux capitaine est, en réalité, un architecte de La Rochelle (Charente-Inférieure).

Les escrocs de la charité. — Quatre individus, deux hommes et deux femmes, quêtaient, depuis près d'un an, dans les quartiers aristocratiques de Paris, au profit de bonnes œuvres imaginaires. Ces escrocs se présentaient munis de lettres faussement signées de sénateurs, de députés et de vicaires généraux de l'archevêché de Paris. Ils avaient même réussi à imiter le cachet du cardinal archevêque et s'en servaient pour apostiller leurs lettres.

Ils ont été arrêtés, mercredi, à leur domicile, rue de Maistre. Ce sont les nommés Roux de Lusignan, Pierre Lamy, Emilie Chessandoux et Sarah Roth.

Une perquisition opérée dans le logement qu'ils occupaient a amené la découverte d'un grand nombre de lettres et de carnets à souche remplis de souscriptions.

Le montant des escroqueries atteint 150,000 francs.

La mort d'une girafe. — La plus haute des girafes du Jardin d'Acclimatation à Paris — elle avait environ 4 m. 50 de hauteur — vient de mourir. Elle recevait depuis de longues années de la main des passants des morceaux de pain et parfois de brioche, et, du haut de son long cou, sa tête singulière n'avait jamais exprimé que douceur et reconnaissance ou, plus justement peut-être, indifférence et passivité. Or, voilà que, ces jours derniers, quelqu'un portant un balai sur l'épaule le brandit tout à coup devant la girafe. L'animal effrayé fit un bond pour s'enfuir, et il alla donner du crâne contre un mur. Sa frayeur avait été telle, le choc avait été si violent, qu'elle tomba sur le sol : elle s'était assommée.

Précipités et tués. — A Lille, hier jeudi, pendant qu'on démontait un échafaudage à l'intérieur d'un appareil à gaz, une chaîne se rompit. Quatre ouvriers qui avaient pris place sur l'échafaudage ont été précipités dans le vide d'une hauteur de 22 mètres. Ils ont été tués sur le coup.

Collision de trains. — Près de Jenikeui, entre Drama et Janthi (Macédoine), deux convois de chemins de fer, dont l'un transportait des troupes bulgares, sont entrés en collision. Cinq officiers de réserve et 50 soldats ont été tués. Il y a de nombreux blessés.

SUISSE

Victime de son dévouement. — Jeudi, un jeune étudiant nommé Dietsche s'est noyé dans le Rhin, près de Birsfelder, en voulant porter secours à un camarade qui se baignait en sa compagnie et qui se trouvait en danger.

Calendrier

SAMEDI 21 JUIN

Saint LOUIS DE GONZAGUE
confesseur

Louis de Gonzague entra au noviciat de la Compagnie de Jésus à l'âge de dix-huit ans, le 25 novembre, jour de la fête de sainte Catherine, qu'il prit pour son avocate. Son zèle à soigner les maladies pestilentielles dans les hôpitaux le fit atteindre du mal qui le consuma lentement. Il quitta cette terre pour le Ciel dans sa 24me année. Benoit XIII l'inscrivit aux fastes des saints, en le donnant comme modèle d'innocence et comme protecteur à la jeunesse studieuse.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE
Du 20 juin
BAROMÈTRE

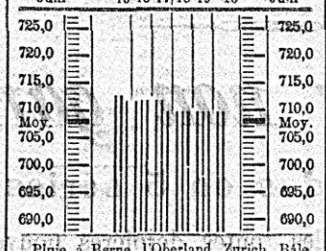

Pluie à Berne, l'Oberland, Zurich, Bâle, Schaffhouse, Saint-Gall et Montreux. Nébuleux à Glaris. Beau à Coire et Davos. Ailleurs couvert.

Température : 9° à Zermatt, 10° à Davos et à Saint-Moritz; 11° à La Chaux-de-Fonds; 13° à Göschenen; 14° à 17° sur tout le plateau suisse; 18° à Locarno et Lugano.

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale
Zurich, 20 juin, midi.

Eclaircies. Les pluies vont cesser lentement. La température va remonter. Vent faible d'ouest ou du nord.

FRIBOURG

EN SOUVENIR DE LA VICTOIRE DE MORAT

Pour l'aviation militaire

L'idée d'une collecte nationale dans le but de créer en Suisse l'aviation militaire, idée sortie de la Société fribourgeoise des officiers, a pris, dans l'ensemble de la Confédération, un essor magnifique, a produit un véritable enthousiasme.

Les villes et les cantons donnent largement, et chacun voudrait être le premier dans la liste des dons. La Société des officiers de la ville de Saint-Gall écrit dans son rapport à ce sujet : « Nous tenons la première place des villes suisses, non seulement proportionnellement à nos ressources, mais encore en réalité. »

La somme actuellement reçue par le comité national est d'environ 1,400,000 fr.

Cette générosité se comprend. L'aviation militaire est le moyen le plus rapide et le plus complet d'information sur l'ennemi; il a surtout un avantage immense pour la Suisse, dont le terrain très accidenté rend le service d'information très difficile.

L'aviateur peut, par ses renseignements, éviter un désastre dans de nombreux cas, *qui ne sont pas difficiles à* imaginer, et cette idée seule servirait à justifier l'enthousiasme du peuple suisse, car chaque famille a ses soldats et, si nos soldats sont tous prêts à faire tout leur devoir, leur famille espère aussi toujours que la guerre les leur rendra, et, pour cela, elle est prête à tous les sacrifices qui peuvent rendre plus grandes les chances de ce retour.

Mais la Suisse ne fait pas la guerre, nous dira-t-on. Oui et non. La Suisse n'a pas d'intention de conquête, mais elle entend garder l'intégrité de ses frontières. Et ici la valeur des services de l'aviation est inestimable pour l'information à grande distance comme pour les renseignements plus rapprochés.

La situation européenne reste troublée; il importait, au moment du lancement de l'idée, de faire vite afin que, en cas de conflit européen, l'armée suisse eût ses avions.

Ce résultat est en partie réalisé; nous voyons déjà circuler dans les airs des hommes oiseaux qui ne manqueraient pas, au moment du danger, de mettre leur courage au service de la patrie.

La route battue du budget fédéral n'aurait jamais pu être parcourue aussi rapidement, et, si elle avait été choisie, les aviateurs suisses seraient encore sur les aérodromes étrangers.

Dans le magnifique mouvement qui s'est produit, quelle est la part du canton de Fribourg? S'il a eu l'honneur de lancer l'idée par la Société fribourgeoise des officiers et par le comité central qui siège à Fribourg, comment a-t-il répondu à l'appel signé par ses magistrats et par ses citoyens les plus influents?

Les résultats de la ville de Fribourg, avec les allocations des pouvoirs publics, sont seuls connus jusqu'à présent. *Ils* représentent une somme de 11,000 fr. environ. C'est beaucoup en proportion de nos ressources et de nos moyens; c'est peu en comparaison de la somme actuellement versée au comité national.

La population de Fribourg est invitée à un dernier effort en faisant un bienveillant et généreux accueil aux gracieuses vendeuses qui, dimanche prochain, lui offriront pour quatre sous un aéroplane... en celluloïde.

Les musiques de Fribourg, la Landwehr, la Concordia, l'Union instrumentale, donnent leur bienveillant concours à cette journée patriotique, anniversaire de la bataille de Morat.

Nos pères ont versé leur sang pour la patrie; on ne nous demande qu'un don en argent : soyons généreux.

La population de Fribourg voudra *bien coopérer au zèle de ses chers musi*ciens en se laissant couvrir d'aéroplanes, qui ne tueront personne, mais dont le produit sauvera peut-être la vie d'un soldat, d'un mari, d'un fils ou d'un frère.

Examens. — Demain samedi, à 2 h., sera examinée la classe allemande des arriérés, à l'ancienne fabrique de draps.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

La convocation du tsar

Saint-Pétersbourg, 20 juin.

D'après *Excelsior*, l'empereur aurait décidé de faire venir à Saint-Pétersbourg, pendant la réunion des alliés, les quatre ministres de Russie à Sofia, Belgrade, Athènes et Cettigné.

Entre alliés

Belgrade, 20 juin.

Les nouvelles d'Istip signalent une rencontre de patrouilles bulgares et serbes, près du village de Hanzali, au nord-ouest de Doiran. La fusillade a duré 10 minutes. Un sergent serbe est blessé.

Sofia, 20 juin.

D'après la *Vetscherna Posta*, des volontaires bulgares ont attaqué sur plusieurs points les Serbes. Ces bruits ne sont pas confirmés officiellement.

Des éditions spéciales des journaux annoncent le début de combats sérieux en Macédoine.

Belgrade, 20 juin.

Le ministre de Bulgarie, M. Tochef, a remis, hier jeudi, à M. Pachitch la réponse du cabinet de Sofia à la demande de révision du traité présentée par la Serbie. Le conseil des ministres, réuni hier après midi jeudi, en a pris immédiatement connaissance.

Sofia, 20 juin.

Dans sa réponse à la note serbe demandant la revision du traité d'alliance, le gouvernement bulgare exprime ses vifs regrets et sa stupéfaction de voir la Serbie contester la force obligatoire du traité, au lendemain des résultats historiques qui devaient consolider l'alliance due à l'initiative de la Bulgarie. La Serbie et la Bulgarie ne font qu'exécuter leurs engagements conformément aux arrangements pris. En conclusion, le gouvernement bulgare s'élève, avec toute l'énergie et la fermeté que lui donnent les traités et la justesse de la cause bulgare, contre toute idée de revision du traité d'alliance, soit d'une nouvelle répartition des territoires conquis entre la Bulgarie et la Serbie, soit de la participation de la Grèce et du Monténégro dans cette répartition. Sincèrement convaincu de la nécessité et de la fécondité de l'alliance qui a donné jusqu'ici des résultats si favorables aux deux peuples, le gouvernement bulgare adresse un appel fraternel au gouvernement serbe de se pénétrer des mêmes sentiments, d'apprécier la nécessité de maintenir et d'observer scrupuleusement les stipulations de l'alliance et de s'en remettre, pour le partage des zones contestées, à la décision de l'arbitre suprême, dans le plus bref délai possible.

Belgrade, 20 juin.

La *Samouprava* affirme que la Bulgarie a répondu négativement à la proposition de la Serbie tendant à la démobilisation.

Le sort du Mont Athos

Rome, 20 juin.

La *Tribuna* reçoit de Constantinople une information disant que la Russie aurait demandé à la Turquie le passage des Dardanelles pour un navire de guerre, avec des troupes destinées au Mont Athos.

L'ambassadeur de Russie à Rome, interrogé à ce sujet par un correspondant de la *Tribuna*, a démenti l'exactitude de cette information.

La *Tribuna* ajoute que le Mont Athos sera exclu des territoires cédés aux alliés et son sort sera confié, comme celui de l'Albanie, aux grandes puissances.

Déclaration hongroise

Budapest, 20 juin.

A la Chambre hongroise des députés, le comte Tisza, dans un discours sur les affaires balkaniques, a déclaré que l'intérêt de la monarchie est de voir l'indépendance des Etats balkaniques assurée.

Les assassins de Mahmoud Chevket

Constantinople, 20 juin.

Il est possible que la sentence de la cour martiale soit rendue dans la nuit. On pense qu'elle entraînera dix condamnations à mort.

Naissance princière

Madrid, 20 juin.

Un prince est né à la cour d'Espagne. La reine et l'enfant se portent bien.

(L'enfant qui est né est le cinquième du jeune couple royal. La reine Victoria a déjà donné le jour à quatre enfants : l'infant Alphonse, prince des Asturies, né le 10 mai 1907; l'infant Jaime, né le 13 juin 1908; l'infante Béatrix, née le 22 juin 1909; l'infante Marie-Thérèse, née le 12 décembre 1911.)

Un contre-ordre

Londres, 20 juin.

Selon une information communiquée à la presse, M. Skouloudis, délégué grec pour la paix, qui se trouvait à Londres depuis le 6 décembre dernier, allait partir pour Athènes lorsqu'il reçut un contre-ordre de son gouvernement qui l'invite à rester en Angleterre plusieurs jours encore. Le motif de ce contre-ordre n'a pas été communiqué.

La flotte anglaise

Paris, 20 juin.

On télégraphie de Madrid au *Matin* :

On mande de Gibraltar que plusieurs croiseurs anglais sont partis précipitamment pour Tanger et que l'on attend, pour aujourd'hui vendredi, l'arrivée de l'escadre de Malte.

L'imprudence d'un chauffeur

Evreux (Eure), 20 juin.

Quand l'accident de Marcilly (voir *Faits divers*) s'est produit, l'automobile de Zuccarelli était lancée à une vitesse de 160 kilomètres à l'heure. Elle se lança sur une voiture attelée d'un cheval qui débouchait d'un chemin creux. La collision fut épouvantable. Le cheval de la voiture fut mis en pièces.

Fête en aéroplane

Londres, 20 juin.

L'Institut français de Londres organise, à l'aérodrome de Hendon, pour mercredi prochain, une course d'aéroplanes entre des équipes d'aviateurs français et anglais, et une bataille de fleurs en aéroplane, à laquelle on espère que M. Poincaré assistera.

Election allemande

Pyrmont, 20 juin.

Dans l'élection complémentaire au Reichstag, dans la circonscription Waldeck-Pyrmont, est élu M. Naumann, par 6,593 voix, du parti progressiste, contre Wiedmaier, de l'union économique, qui a obtenu 6,327 voix.

La santé du tsarévitch

Saint-Pétersbourg, 20 juin.

La santé du jeune tsarevitch a empiré.

L'affaire d'Ascot

Ascot (centre de l'Angleterre), 20 juin.

L'individu qui a fait tomber le cheval de tête à la course d'hier jeudi (voir *Faits divers*), n'est pas mort. Il a le crâne fracturé. On lui a fait une opération. La police dit que c'est un fou et que son acte n'a rien à voir avec le mouvement suffragiste.

Après les combats marocains

Paris, 20 juin.

Le consul de France à Tétouan a télégraphié à la légation de France à Tanger qu'il serait urgent d'enterrer les nombreux cadavres d'indigènes qui pourrissent aux environs de Tétouan et qui menacent de provoquer des épidémies.

Collision de trains

San-Francisco, 20 juin.

Les agents de la Compagnie du « Southern Pacific » ont appris que 10 personnes ont été tuées et 25 blessées dans une collision qui a eu lieu près de Vallejo, sur une ligne appartenant à la Compagnie de transport de la vallée de Napa. La Compagnie du « Southern Pacific » a envoyé un train de secours.

La collision a été causée par une erreur d'interprétation des signaux. Les wagons de tête des deux trains ont été télescopés. Outre les dix personnes déjà mentionnées, une petite fille est morte.

SUISSE

Les banques argoviennes

Aarau, 20 juin.

Une assemblée de représentants d'établissements de crédit du canton d'Argovie a décidé la création d'un contrôle mutuel.

C. F. F.

Berne, 20 juin.

Les recettes des C. F. F. ont été, en mai, de 17,364,000 fr., les dépenses, de 11,069,000 fr. L'excédent des recettes sur les dépenses est de 6,295,000 fr. (6,002,843 fr. en 1911). De janvier à mai, les recettes ont été de 80,757,000 francs, les dépenses, de 53,750,000 fr.; excédent de recettes, 27,007,000 fr., soit 1,519,127 fr. de moins que dans la période correspondante de 1912.

Cartes du 1er août

Zurich, 20 juin.

Le comité de la fête nationale du premier août va mettre de nouveau deux cartes postales en vente, dues aux peintres Auguste Bächtiger, de Oberbüren, qui dans le concours a obtenu le premier prix, et Edouard Stiefel, professeur à Zurich. Ces cartes représentent, l'une une scène de 1798 montrant un couple de la Suisse primitive armé du morgenstern et de la hallebarde et attendant l'ennemi, l'autre un groupe de campagnards devant la maison du Rütli. Ces cartes seront mises en vente dès le 20 juillet aux guichets postaux.

Chambres fédérales

Berne, 20 juin.

Le *Conseil des Etats* adopte sans débat, après rapport de M. Leumann (Thurgovie), le projet relatif à l'équipement des recrues en 1914, puis il aborde l'examen des comptes d'Etat de 1912, qui soldent par un excédent de recettes de 1,405,555 fr.

Après un exposé général de M. Kunz (Berne), président de la commission des finances, l'entrée en matière est votée sans opposition et le Conseil passe aux diverses rubriques, sur lesquelles rapportent MM. Düring (Lucerne), Ochsner (Schwytz), Bœhi (Thurgovie), Simon (Vaud), Soldini (Tessin), Brügger (Grisons), Henri Scherrer (Saint-Gall), Mercier (Glaris).

Le *Conseil national* continue la discussion sur la gestion de 1912. Au chapitre de l'agriculture, sur lequel M. de Preux (Valais) présente le rapport, le député Freiburghaus (Berne) demande une augmentation des subventions aux syndicats agricoles. M. Lutz (Zurich) demande le rachat par la Confédération de la station d'essais viticoles.

Après les explications du chef du département, M. Schulthess, qui promet d'examiner avec bienveillance les diverses suggestions que les orateurs ont fait valoir, le Conseil passe au département militaire; rapporteur, M. Hæberlin (Thurgovie). La question de la nomination de commandants de bataillon donne lieu à un échange de vues, au cours duquel le rapporteur exprime l'avis que les conflits entre les autorités fédérales et cantonales pourraient être évités si, de part et d'autre, on se montrait moins intransigeant.

SOCIÉTÉS

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, vendredi, à 8 ¼ h. précises, répétition générale.

Football-Club Stella. — Ce soir, vendredi, à 9 h., au local, Hôtel de l'Etoile, assemblée ordinaire, obligatoire pour les membres actifs. Tractanda importants. MM. les membres honoraires et passifs sont cordialement invités.

André ALLAZ, secrétaire de la Rédaction.

JOURNÉE DE BISCUITS — SAMEDI

BISCUITS FRAIS, FABRIQUÉS EXCLUSIVEMENT PAR LA MAISON

Frais ! Délicieux ! Bon marché !

Chocolats VILLARS

DÉPOT DE FABRIQUE :

Fribourg. — 72, Rue de Lausanne, 72

Sucre 1re qualité
pour confitures
en cornets de 1 kg., 45 cent par kg.
» » » 5 » 43 » » »

Domestique de maison

muni de bonnes références, connaissant l'entretien d'un jardin, demande place.

S'adresser sous H 3218 F, à *Haasenstein & Vogler*, à *Fribourg*. 3237

On désire placer

un petit enfant en pension

S'adres. sous H 3165 F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.*

Cuisinière

sachant faire la cuisine courante, honnête et active est demandée. Bons gages.

S'adresser à **Mme von der Weid,** *Grand'Fontaine N° 13,* **à Fribourg.** H 3182 F 3210

ON DEMANDE

une personne de confiance, sachant faire une bonne cuisine et tous les travaux d'un ménage soigné. Certificats exigés, place bien rétribuée. Entrée le 1er juillet. 3232

S'adresser *Haasenstein et Vogler*, sous H 3208 F, à *Fribourg.*

Dans bonne pension-famille on demande comme

femme de chambre

jeune fille propre et active, ayant déjà fait du service. Bons traitements. 3217

Pension-famille **Mlles Lauquetin,** *Terreaux 10,* **Lausanne.**

DENTISTE

H. LIPPACHER

Rue du Tilleul, 153

Bâtiment du Gothard

Cons. de 9 à 12 h. et 2 à 5 h.

Téléphone 130

Spécialiste pour la pose de dents artificielles.

Opérations sans douleurs

Reçoit le mardi, à Romont : Hôtel du Cerf

ON DEMANDE

un garçon

de 12 à 15 ans. Il aurait, après l'école, à porter le pain et faire quelques commissions.

Occasion d'apprendre l'allemand. Bonne vie de famille.

S'adresser sous H 3183 F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 3211

Occasion

A vendre, à cause de départ, 1 piano, belle résonance, 2 glaces, 2 lustres, 8 petites tables, 30 chaises, 2 poussettes, 1 baignoire. Le tout en très bon état.

S'adresser à *Haasenstein & Vogler, Fribourg,* sous H 3219 F.

Mises d'immeubles

Le lundi 25 juin, dès 2 h. de l'après-midi, les hoirs de feu **Jean Ræber** exposeront en vente, par voie de mises publiques, dans une salle particulière de l'Hôtel Central, à **Guin,** leur maison, à **Guin,** route de la gare, comprenant 3 logements, magasin, cave et jardin.

Les conditions seront lues avant les mises. 3169

Par ordre :
Ch. Meyer, *not.*

HUG & Cie

BALE

Manufacture d'instruments de cuivre, à Pistons et à Cylindres. Fournisseurs de l'armée suisse. Nombreuses références des principales sociétés et orchestres.

Conditions avantageuses et coulantes

Réparation d'instruments de toutes marques. Catalogues gratuits.

Fournitures

POUR

MEUBLES ET LITERIE

Crins, laine, liche plumes et duvets, coutils moquettes

BON MARCHE

chez

Fr. BOPP-SCHWAB

ameublements

rue du Tir, 8, Fribourg

Magasin

A louer pour la fin juin un **joli magasin** bien meublé pour épicerie, avec arrière-magasin, eau et lumière électrique.

S'adresser **rue de la Préfecture, 224,** au magasin.

Chacun

l'artisan comme l'intellectuel trouve dans les confitures Lenzbourg un aliment indispensable. La nourriture de viande exclusive est cause de différentes maladies, telles que maladie des reins, manque d'énergie etc. Les confitures Lenzbourg règlent l'indigestion. Confitures Lenzbourg comme dessert sont donc très recommandables. Comme souper elles sont un moyen calmant. Elles diminuent la demande d'alcool. Elle fournissent à la cervelle le phosphore dont elle a si besoin. Au corps elles amènent la chaux, elles font engraisser et par conséquent elles sont destinées à remplacer une part de la viande.

Prenez donc journellement des

Confitures Lenzbourg

Intéressant pour Messieurs

EN VENTE ICI :

Rasoirs de sûreté Gillette.
Rasoirs de sûreté Auto-Strop.
Rasoirs de sûreté Gentleman.
Repasseurs automatiques pour lames Gillette.
Repasseurs automatiques pour lames Auto-Strop.
Lames de rechange par paquets de 6 et 12 lames.
Rasoirs simples, cuirs à repasser, tondeuses.
Savons en bâtons, Colgates, Exasmie et Gibbs's.

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

en GANTS, CRAVATES ET COLS

P. Zurkinden, Fribourg

Téléphone 26. Téléphone 26.

71, Place Saint-Nicolas, 71

Course au Lac Noir

En cas de beau temps, samedi soir 21 juin, le camion-automobile de Planfayon sera à disposition des touristes, à partir de 5 heures du soir, rue des Chanoines, à Fribourg.

Dimanche soir, retour du Lac Noir facultatif. — Les voyageurs sont assurés. — Prix modéré.

GRANDE

maison d'expéditions

Ed. NICOLE

CHAUSSURES A L'ETOILE VEVEY

Jusqu'à épuisement du stock actuel, j'offre

Pour dames et enfants :		26/29	30/35	36/43
Bottines sans doubl. ferrées	Fr.	4.50	5.50	6.80
la qual. meilleure, coutures rivées		4.95	5.95	7.70
Bottines bouts façonnés		4.95	5.95	7.25
la qualité meilleure, 26 à 35, avec semelles rivées		6.—	7.—	7.90
				30/42
Bottines avec bouts Carnot		5.50	6.50	8.25
Bottines plus fines		6.30	7.30	9.50
Bottines élégantes, box-calf		6.70	7.70	9.90
» Derby, élégantes, box-calf		6.80	7.80	9.90
» » » b^x vernis		7.50	8.75	10.50
Pour dames, 36 à 43, souliers bas ferrés avec bouts, sans clous				6.90
				6.30
Richelieu box-calf, bouts vernis				8.—
» Derby, box-calf, 7.80 ; le même av. b^x vernis, 8.25				
Pour hommes et garçons :		30/35	36/39	40/48
Souliers de travail ferrés	Fr.	6.30	7.30	8.30
qualité supérieure		7.25	8.25	8.75
Bottines militaires à soufflets		—	8.25	10.60
en qualité supérieure		8.—	9.25	11.60
tout empeigne la		—	9.90	13.25
Bottines avec bouts Carnot		7.50	8.50	9.75
Bottines à crochets, ferrées, 40/47		8.75		
avec bouts sans clous		8.75		
Bottines de montagne, 40/47		14.—	15.75	16.50, etc.
Souliers de quartier			9.90 et	10.25

Choix énorme, qualités garanties pour chaque paire.

Demandez le grand catalogue illustré gratis.

Dimanches 22 et 29 juin

EXPOSITION DE PRIX AU JEU DE QUILLES à l'Hôtel Bellevue

Prix exposés : 300 fr.

H 3192 F 3220 **LE COMITÉ.**

VINS

Les intempéries des mois d'avril et mai ayant eu déjà une influence défavorable sur la récolte future, les crûs incomparables de l'année 1911 deviennent de plus en plus rares et sont toujours plus appréciés. Malgré cela, nous offrons encore, en caisses assorties de 30-60 bouteilles :

Neuchâtel, blanc	**1911 à 1 fr. 20**
Valais, blanc (Fendant)	**1911 à 1 fr. 10**
Vaudois, blanc, (La Côte)	**1911 à 1 fr. 10**

Bordeaux vieux, 1 fr. 40 ; Bourgogne, 1 fr. 10 ; Mâcon, 1 fr. ; Pommard, 2 fr. ; Dôle du Valais, 1 fr. 80 ; Asti-Champagne, 1 fr. 60 ; Cortaillod, 2 fr. 20. verre perdu. En outre, toujours le même délicieux vin rouge **Saint-Georges à 55 fr.** l'hectolitre, franco, fûts prêtés. 3 mois net ou sous 2 % au comptant. Echantillons gratis et franco.

Prix spéciaux aux revendeurs. 2942-1034

H. Colomb & Cie, Fleurier (cant. Neuchâtel).

Grand Hôtel-Pension des Bains

Altitude 575 mètres **CHEYRES** Canton de Fribourg

Séjour ravissant de printemps et d'été. Vaste terrasse ombragée et parc Belles promenades. Tout le confort moderne, salon, piano, jeux divers. Vue splendide sur le lac et le Jura. Vie en pleine campagne avec un air le plus pur : station de chemin de fer. — Prix de pension : chambre, vin et lumière compris, 4 fr. 50 à 5 fr. 50 par jour, suivant chambre. H 3033 F 3073

Charles DE VEVEY, *propriétaire.*

Chambre noire pour photographie. Prospectus à disposition

JEUNE HOMME

de **19 ans,** parlant français et allemand, connaissant la machine à écrire, demande place comme aide de bureau. Entrée de suite.

S'adresser sous H 3205 F, à *Haasenstein et Vogler,* à *Fribourg.* 3231

Assurances

Une Société d'assurances **Incendie et Chômage** engagerait de bons collaborateurs.

Offres sous chiffres M 4975 Y, *à Haasenstein et Vogler, Berne.*

Bandages herniaires

Grand choix de **bandages élastiques,** dern. nouveauté, très pratiques, plus avantageux et **infiniment meilleur marché** que ceux vendus jusqu'à ce jour. **Bandages à ressorts,** dans tous les genres et à très bas prix. En indiquant le côté, ou s'il faut un double et moyennant les mesures, on l'envoie sur commande.

Discrétion absolue chez **M. F. Germond,** *Selleris,* **Payerne.**

Durer plus

POUR

coûter moins cher

Telle est la dévise

DU

PNEU

CONTINENTAL

3 nervures

En stock chez :

J. Rieclinger

Garage Saint-Pierre

Fribourg

CHAUFFEUR

demande place dans hôtel ou maison bourgeoise. 3187

Offres sous F 15225 X, à *Haasenstein & Vogler, Genève.*

Perdu

un canari vert. Prière de le rapporter rue L. Chollet, 7, 2me, à gauche. 3234

On achèterait d'occasion

1 chambre à coucher à 2 lits jumeaux complets, armoire et lavabo, en bon état.

S'adresser **Mme Spicher,** *rue de Lausanne, 89.* 3195

On demande une brave et honnête fille comme

sommelière

au **Café du Commerce, Bulle.** H 1121 B 3233

Knopf

GRANDE MISE EN VENTE

à partir de samedi 21 juin

de Chapeaux pour dames

A DES PRIX DÉRISOIRES

Chapeaux non garnis

seront vendus en 5 séries

Les 5 séries ne contiennent que les toutes dernières nouveautés de la saison et les meilleures qualités, telles que : piquot, véritable tagal, etc., etc.

Série I	valeur réelle jusqu'à	**4.75**	vendu à	**1.95**
Série II	valeur réelle jusqu'à	**6.75**	vendu à	**2.95**
Série III	valeur réelle jusqu'à	**7.50**	vendu à	**3.75**
Série IV	valeur réelle jusqu'à	**9.75**	vendu à	**4.95**
Série V	valeur réelle jusqu'à	**17.** —	vendu à	**6.75**

Chaque forme porte le numéro de sa série respective

Chapeau de sport, double face, en tressé fantaisie, 0.95

TOUS

les chapeaux garnis seront vendus pour la moitié du prix régulier.

Maison S. KNOPF

1, Rue de Romont FRIBOURG Rue de Romont, 1